

**Présents** : Bernardo Charles, François Michel, Gautier Frédéric, Guenser Catherine, Hoefkens Charles, Kostrewa Gliberte, Pellé Martine, Simon Alain, Venner Francis, Wagner Maryline, Wagner Rémi

Présence de M le Maire

**Excusée** : Baraillé Yasmina

**Absents** : Petitdidier Françoise et Jean-Pierre, Ustic Martine

**A l'ordre du jour :**

1. Rappel des objectifs et du fonctionnement du Conseil de quartier
2. Prise de parole de M le Maire
3. Diagnostic du quartier (+/-)
4. Appropriation des projets et aménagements en cours, retour sur l'assemblée de quartier du 19 octobre 2021
5. Idées et propositions d'animations
6. Informations et demandes diverses

**1. Rappel des objectifs et du fonctionnement**

Le Conseil de quartier a un rôle de dynamisation, d'animation et de lien social. Il organise des moments conviviaux, des actions collectives et de bienveillance, « le faire ensemble » pour une cause commune.

Il est force de propositions, d'interpellation auprès de la municipalité sur des problématiques rencontrées dans le quartier, il participe à l'amélioration du cadre de vie de son quartier et à son environnement ; il peut travailler sur des thématiques identifiées sur des enjeux précis.

Le fonctionnement :

1 réunion par trimestre ou plus si besoin avec un compte-rendu public

1 assemblée de quartier annuelle avec son bilan

1 adresse contact [conseilquartier.rtepompey@ville-liverdun.fr](mailto:conseilquartier.rtepompey@ville-liverdun.fr)

1 rencontre annuelle en Assemblée Citoyenne avec le Conseil des sages

**2. Prise de parole de M le Maire**

Sébastien Dosé rappelle que les propos de chacun ne sont pas toujours consensuels pour l'ensemble d'un collectif et qu'il faut donc tous travailler ensemble pour élaborer des propositions sur des projets profitant à l'intérêt commun. Il rappelle que même si la route de Pompey n'est pas un quartier elle doit être considérée à part entière. Les propositions du conseil de quartier sont soumises à faisabilité administrative, financière et disposition personnel technique municipal et intercommunal.

### **3. Diagnostic du quartier**

**Points positifs** : De l'avis des conseillers présents, le quartier est calme, son environnement prédispose à la tranquillité puisque proche de la forêt et de la Moselle. La route de Pompey est en bon état.

**Points négatifs** : les avis divergent cependant, on peut retenir des signalements sur la vitesse, le stationnement, une attention particulière sur le 1<sup>er</sup> rétrécissement en venant de Pompey, un manque d'entretien du chemin longeant la Moselle propriété VNF (Voies Navigables de France), un souhait d'éclairage plus intense sur les zones de rétrécissement, un constat d'isolement/manque de lien social.

- ✓ ***Voir pour un rappel ciblé à VNF sur l'entretien du chemin***

### **4. Les projets et aménagements et retour sur l'Assemblée Annuelle du 19/10/21**

M le Maire reprend l'ensemble des points évoqués dans le diagnostic et ceux de l'Assemblée annuelle. Il souligne que la route de Pompey n'est peut-être pas propice au lien social du fait de sa configuration et qu'il faut territorialiser les animations et travailler par petits groupes. Les conseillers sont du même avis. Cependant, M le Maire informe qu'elle est attractive puisque les ventes de maisons sont conclues très rapidement.

- **Voirie** : M le Maire rappelle qu'elle relève de la compétence du Bassin de Pompey ce qui implique une force de frappe financière. Un diagnostic par caméra thermique a été effectué ce qui permet de prioriser la réfection des voiries, l'impasse des Gravelottes est identifiée. L'investissement annuel s'élève à 2M € pour l'ensemble du Bassin.
  - ✓ ***Demande de panneaux d'indication des Clos et de rabaisser les trottoirs aux entrées***
- **Sécurisation** : retour sur l'historique des rétrécissements. Le panneau de signalisation de la 1<sup>ère</sup> chicane (évoquée dans le diagnostic) ne peut pas être déplacé, en revanche le rétrécissement doit être fortement marqué. Une demande d'avertissement lumineux est faite auprès du Bassin de Pompey.

Vitesse limitée à 30km/h au début de la route de Pompey, proposition d'un renforcement par un aménagement de bandes rugueuses au sol et d'une signalétique clignotante.

Feu Maladrerie : déplacement de la ligne d'arrêt et boutons passage piéton, intervention prévue.

- **Stationnement** : certains conseillers évoquent une forme d'isolement car les visites sont réduites par manque de stationnement. Les riverains devraient stationner leurs véhicules dans leur garage et/ou dans l'entrée de leur propriété. Une démarche peut être initiée par le conseil de quartier pour inciter les habitants à plus de civisme. M le Maire informe qu'un travail est en cours dans le cadre de « Nature en ville » sur les aménagements des platebandes, possibilité d'enrobé si le trottoir reste assez large pour le passage d'une poussette. Un retour des propositions sera fait avec plan.

- **Terrain La Croix de Bois** : suite au décès de la propriétaire, le notaire poursuit le travail de succession. Le projet d'acquisition par la ville se poursuit également Une aire de jeux pour enfants et 6 ou 7 parcelles en lots libres sont envisagées. Le notaire poursuit le travail de succession.

Dans le cadre de ce projet, la question est posée sur l'implantation d'un médecin sur la route de Pompey, et pourquoi pas à l'occasion de ce projet. M le Maire rappelle que ce seront des constructions privées et que nous ne pouvons pas l'exiger mais peut-être l'inciter et il précise que nous avons déjà la présence de médecins sur d'autres lieux par exemple au plateau où la population est plus dense (3 000 hab) avec des problèmes de remplacement ou de reprise.

Se poursuit une demande de salle pour faciliter les rencontres des habitants ; M le Maire indique la longueur de la route de Pompey (3.5 km), il n'est pas évident qu'une salle puisse rapprocher les habitants et de plus il ne faut pas négliger le coût financier et la multiplicité des lieux.

- **Terrain Houin** : expropriation pour utilité publique d'immeuble abandonné suite à déclaration d'insalubrité irrémédiable par le préfet. Actuellement, travail sur les devis.
- **Discussion** sur l'aménagement d'un terrain susceptible d'accueillir un espace public naturel pour offrir un lieu de rencontre avec jeux. Est évoquée une parcelle face au rd point mais celle-ci est privée, voir pour un autre lieu.

## 5. Vos propositions, vos idées

- Pour créer du lien, il est décidé de travailler jusqu'en septembre sur un espace public partagé sur les bords de Moselle. Le terrain, les flux, la mitoyenneté... Si le projet est réalisable, inscription au budget 2023.
- Pour la prochaine réunion, l'ordre du jour portera sur le lieu dédié pour cet espace public naturel et quel(s) aménagement(s) pour son éventuelle réalisation.

## 6. Informations et demandes diverses

- Ouverture d'une antenne France service depuis le 16 décembre tous les jeudis à l'espace solidarités et ateliers numériques les mercredis matin.
- Création en cours d'un réseau de Sauveteurs Volontaires de Proximité sur le Bassin de Pompey, Liverdun souhaite y adhérer. Cette adhésion avec l'association Grand Nancy Defi'b permettra d'agir plus rapidement dans les cas d'arrêts cardio respiratoires. Un appel à volontaires sera effectué.
- Rappel sur « Mon appli » du Bassin de Pompey pour signaler les incidents (éclairage, voirie, déchets...)
- *Information sur la non-distribution du magazine Actions dans la descente des Vannes.*
- *Demande à ce que la sonnerie du matin au collège soit décalée.*